

DATE DE LA CRYPTÉ DE SAINT-IRÉNÉE

RÉPONSE A M. A. STEYERT

Monsieur,

J'ai une brève réponse à faire à la lettre, si courtoise d'ailleurs, que vous avez publiée dans le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*. Je dis lettre courtoise ; on voit, en effet, Monsieur, que vous êtes un écrivain de la vieille école, de celle qui observait les règles de cette urbanité française, alors proverbiale ; par le temps qui court, c'est un mérite dont je vous félicite et, en ce qui me concerne, vous remercie.

J'arrive à la question qui nous divise, en suivant l'ordre dans lequel se sont produits nos divers arguments.

Lorsqu'il s'agit de déduire les conséquences de faits d'une grande portée, dites-vous, comme ceux des invasions des Barbares dans les Gaules, c'est aux histoires générales qu'il faut avoir recours ; je ne puis en disconvenir. Mais lorsqu'on veut apprécier l'étendue des ravages résultant de ces invasions dans telle ou telle localité particulière, affirmer que les récits des historiens locaux n'ont aucune valeur, je ne saurais admettre une telle proposition. En ce qui concerne notre ville, Paradin, de Rubys, etc., seront donc toujours pour nous des autorités.

Le problème à résoudre est de déterminer si, oui ou non, les Sarrasins, maîtres de Lyon, ont détruit toutes ses